

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

OCTOBRE 2026

*Villa
des
Tilleuls*



INAUGURATION
VENDREDI 16 OCTOBRE
À 18H

SOMMAIRE



TAXE FONCIÈRE

Pages 4-5



INFOS MUNICIPALES

Page 6



PRÉVENTION DES RISQUES

Pages 7-9



SOLIDARITÉ

Pages 10-11



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Pages 12-13



SORTIR

Pages 14-15



ENVIRONNEMENT

Page 16



TRAVAUX

Page 17



LES INFOS DU JIS

Page 18



TPM VOUS INFORME

Page 19



AGENDA DU MOIS

Pages 20-21



RETOUR EN IMAGES

Pags 22-23



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Octobre 2026

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires



Redynamisation du centre de La Moutonne



Depuis 2007, l'ancienne école Jules Ferry de La Moutonne, située au cœur du hameau, avenue Aiguier, était désaffectée. Au cours de ces années, plusieurs projets de construction de logements du site ont été envisagés. Néanmoins, les équipes municipales successives ne les souhaitaient pas.

Aujourd'hui, cette longue période d'attente est enfin derrière nous. Les palissades de chantier ont laissé place à un nouvel espace public planté et arboré, conçu pour améliorer le cadre de vie et répondre aux attentes exprimées par les Moutonnaises et Moutonnais.

Cet espace comprend notamment des toilettes publiques, qui manquaient cruellement dans le centre du hameau, ainsi qu'un lavoir ombragé, permettant à chacun de se rafraîchir lors des périodes de fortes chaleurs. Une surface dédiée à nos amis les chiens a également été aménagée afin d'optimiser la propreté du domaine public. Vous y trouverez également une esplanade du souvenir, où se dresse désormais le monument aux morts. Elle permettra d'accueillir les cérémonies patriotiques dans un cadre digne et adapté.

Cette réalisation est aussi le fruit d'une écoute attentive des habitants. Au cours de plusieurs réunions du quartier, les riverains ont fait part des nuisances liées à la présence de boulo-dromes implantés lors de la création des lotissements, à proximité directe de leurs habitations. Nous avons entendu ces préoccupations. C'est pourquoi il a été décidé de supprimer progressivement ces boulo-dromes en y réalisant en lieu et place des aménagements paysagers, tout en recréant un boulo-drome unique au cœur du hameau, dans un emplacement plus approprié et mieux intégré, sous vidéoprotection, et faisant l'objet d'une extinction de l'éclairage public en pleine nuit.

Par ailleurs, une partie des locaux de l'ancienne école qui avait été conservée était occupée par le Cercle Culturel Social Craurois. Depuis l'ouverture de la Villa des Tilleuls, ses activités ont pu y être transférées.

Cette évolution permet aujourd'hui d'envisager une nouvelle étape pour le site. Ainsi, conformément à nos engagements de mandat, la deuxième phase de la redynamisation du centre de La Moutonne peut désormais démarrer.

Notre ambition repose sur deux axes.

Le premier consiste à établir un programme de réfection des bâtiments conservés qui s'inscrira harmonieusement dans l'environnement, afin d'y installer de nouveaux commerces, en donnant la priorité aux commerçants déjà présents à La Moutonne et qui souhaiteraient délocaliser ou développer leur activité. Nous souhaitons également pouvoir y accueillir des locaux destinés aux professions médicales, afin de renforcer l'offre de services de proximité.

Le deuxième axe concerne les familles et le cadre de vie. Notre volonté est de concevoir, devant la salle polyvalente, principalement occupée par les assistantes maternelles, un parc avec des jeux pour enfants, clos, et soumis à des heures d'ouverture. L'objectif est de créer un nouvel espace de vie et de convivialité, adapté aux familles et aux enfants, et de poursuivre ainsi la revitalisation du centre de La Moutonne.

C'est notamment dans cette perspective que des places de stationnement supplémentaires ont été réalisées. Elles permettront de répondre aux besoins liés aux futurs aménagements et pourront également favoriser le retour d'une fête foraine, ainsi que l'organisation d'autres manifestations au cœur du hameau.

Notre objectif est clair : renforcer l'attractivité des commerces, la convivialité et la vie du centre de La Moutonne au service de ses habitants.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Départemental du Var
Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

Julien DIAMANT

Adjoint au Maire délégué
aux Finances, à la Fiscalité,
et Recherche de financements



Rappel sur les éléments de compréhension

- ✓ La taxe foncière concerne les propriétaires d'un bien bâti ou non
- ✓ Son montant est calculé en multipliant la base (imposable) du bien par un taux (d'imposition)

Base

- ✓ C'est la valeur locative cadastrale qui correspond à un loyer mensuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué
- ✓ Sa valeur est fixée et actualisée par l'Etat chaque année selon une revalorisation forfaitaire nationale
- ✓ Elle varie selon les communes, la surface du bien, son état, sa situation géographique, ses éléments de confort...
- ✓ Les bases sont particulièrement faibles sur La Crau (les plus basses des villes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée)

Taux

Les taux sont votés librement chaque année par le Conseil Municipal de La Crau (taux uniforme sur l'ensemble du territoire de la commune)

TAXE FONCIÈRE 2026

Alors que les propriétaires ont reçu leur avis de taxe foncière, il paraît utile de rappeler quelques éléments de compréhension concernant l'évolution du taux communal de 10% votée par la Conseil Municipal, le 28 avril 2026. Mode de calcul, spécificités locales et croissance démographique : autant de facteurs qui permettent de mieux situer cette décision dans le contexte du développement de La Crau.

Des bases d'imposition parmi les plus faibles du territoire

Toutes les communes ne disposent pas des mêmes bases d'imposition. Or, celles de La Crau figurent parmi les plus faibles du territoire métropolitain. Cette situation a une incidence directe sur les recettes fiscales perçues par la commune.

Le tableau ci-dessous permet de comparer le produit de taxe foncière par habitant à La Crau avec les différentes moyennes de référence, au niveau départemental, régional et national. Dans son courrier du 10 juin 2026, la représentante de la Direction Départementale des Finances Publiques indique que « les ressources fiscales par habitant (produit de la taxe foncière par habitant) se situent assez nettement en dessous des moyennes nationale, régionale et départementale pour la strate démographique correspondante ». Même si celles concernant 2026 ne sont pas encore connues, le niveau de fiscalité de La Crau restera encore inférieur aux moyennes de 2025, malgré la hausse du taux communal.

Produit de la taxe foncière par habitant sur le bâti pour 2025 (en euros)		Estimation 2026 après hausse du taux communal
La Crau	549€	615€
Moyenne départementale	793€	-
Moyenne régionale	710€	-
Moyenne nationale	634€	-



Les chiffres de l'évolution de la population traduisent l'attractivité de la Commune

L'évolution démographique observée ces dernières années (voir tableau ci-dessous) confirme l'attractivité de la Ville de La Crau, liée notamment à son cadre de vie, son identité préservée et son offre de services publics.

Évolution de la population de La Crau (2020-2026)

Année	Population
2020	18 706
2021	18 929
2022	19 202
2023	19 481
2024	19 590
2025	19 774
2026	19 939

+ 1 233 habitants en 6 ans représentant une progression régulière proche de 1% par an

Source : données INSEE

Cette dynamique démographique constitue également un défi pour la collectivité. Accueillir de nouveaux habitants implique d'adapter en permanence les équipements publics, les infrastructures, les services à la population, les conditions d'accueil dans les écoles, les dispositifs de sécurité et l'ensemble des aménagements nécessaires à la qualité de vie. Dans ce contexte, les recettes fiscales représentent l'un des leviers permettant à la commune de répondre aux besoins actuels et futurs d'une ville qui continue de grandir.



INAUGURATION

LA VILLA DES TILLEULS OUVRE SES PORTES

Après l'achèvement de son chantier de rénovation, la Villa des Tilleuls entame une nouvelle étape de son histoire.

Ce bâtiment emblématique du patrimoine craurois a accueilli, le 12 septembre dernier, son premier mariage. Florent et Anaïs sont ainsi devenus le premier couple à célébrer leur union dans ce lieu rénové, devant Christian Simon, Maire de La Crau.

Destinée à accueillir également les associations de la commune, la Villa des Tilleuls se veut désormais un espace partagé au service de la vie locale.

Les Crauroises et les Craurois sont invités à venir découvrir les lieux à l'occasion de l'inauguration officielle de la Villa, le vendredi 16 octobre 2026 à 18h.

Organisée sous forme de portes ouvertes, cette soirée permettra aux habitants de visiter le site et de prendre la mesure de sa transformation.



LE CONSEIL DES SAGES : L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Afin de renforcer la participation citoyenne et de favoriser l'implication des aînés dans la vie locale, la Ville de La Crau a créé un Conseil des Sages. Cette nouvelle instance consultative permet à des Crauroises et des Craurois de mettre leur expérience, leurs compétences et leur connaissance du territoire au service de l'intérêt général.

Une instance de réflexion et de proposition

Le Conseil des Sages est un comité consultatif créé dans le cadre des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. Il n'exerce aucun pouvoir décisionnel mais constitue un espace d'échange, de réflexion et de proposition au bénéfice de la collectivité.

Ses membres peuvent être amenés à formuler des avis et des recommandations sur différents sujets touchant à la vie communale. Ils peuvent également être sollicités par le Maire pour apporter leur regard sur des projets ou des sujets d'intérêt général.

Des domaines d'intervention variés

Le Conseil des Sages peut se saisir de thématiques transversales concernant le quotidien des habitants, comme l'amélioration du cadre de vie, la sécurité routière, la programmation culturelle ou encore la vie mémorielle et les cérémonies patriotiques. Il peut également contribuer aux réflexions menées sur des projets d'aménagement, les mobilités ou d'autres politiques publiques locales.

Quel fonctionnement ?

Présidé par le Maire, le Conseil des Sages se réunit pour étudier les sujets dont il se saisit ou qui lui sont soumis. Son organisation et ses modalités de fonctionnement sont définies par un règlement intérieur établi dans le respect de la charte de la Fédération Française Villages et Villes Sages, à laquelle la Ville de La Crau a adhéré. Cette adhésion lui

permet en effet de bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise d'un réseau national engagé depuis plusieurs décennies dans la promotion de la participation citoyenne des Séniors.

Qui sont les Sages de La Crau ?

Le Conseil des Sages est composé de bénévoles résidant à La Crau et âgés d'au moins 60 ans. Les membres sont choisis pour leur parcours, leur expérience et leur volonté de participer à la vie locale.

Par délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2026, ont ainsi été nommés :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| ✓ Christian LESCURE | ✓ Roger MAOUT |
| ✓ Martine LANDARET | ✓ Chantal CAPRARO |
| ✓ André REBOULEAU | ✓ Marc SOITEUR |
| ✓ Nicole DAVID | ✓ Nicole GALLAND |
| ✓ Daniel CHAMPENAUD | ✓ Gérard VIVIER |
| ✓ Patrick ODINO | |



PRÉVENTION DES RISQUES

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS ET RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE : Les bénévoles mobilisés tout l'été

Avec une saison estivale particulièrement éprouvante marquée par une longue période de canicule, une sécheresse importante ainsi que par des épisodes de vent, les bénévoles du Comité Communal de Feux de Forêts (CCFF) et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) étaient à pied d'œuvre pour préserver les massifs craurois et contribuer à la sécurité de tous, face au risque très élevé de feu de forêt.

Une surveillance renforcée des massifs forestiers

Du 15 juin au 15 septembre, les équipes ont assuré une surveillance active du territoire.

Quelques chiffres éloquentes illustrent cette mobilisation :

- ✓ 1 200 heures de patrouille réalisées entre le 15 juin et le 15 septembre ;
- ✓ En moyenne, 50 kilomètres parcourus chaque jour, soit près de 4 500 kilomètres au total ;
- ✓ Des patrouilles prolongées jusqu'à 23 heures lors des journées classées à risque très sévère ;
- ✓ Une intervention lors d'un départ de feu survenu le 5 juillet dans le secteur de La Moutonne, avec alerte et guidage des secours.

Au-delà de la prévention des incendies, les bénévoles du CCFF et de la RCSC ont également contribué au bon déroulement de plusieurs événements estivaux en assurant des missions de balisage, de surveillance et de prévention (Azur Music Festival, Fête de la Libération, Festival O'Mazette...). Ils ont par ailleurs participé, en juin dernier, à la présentation du Plan Feux de Forêt 2026 du Département du Var organisée sur le site de La Navarre.

Formations et actions de sensibilisation tout au long de l'année

Face à des risques naturels et technologiques de plus en plus présents, la RCSC poursuit par ailleurs sa formation et le développement de ses compétences, pour être en mesure de faire face à toutes les situations et contribuer efficacement à la sauvegarde des populations (exercices pratiques, formations de base pour les nouvelles recrues, conduite tout terrain, guidage, etc.). Les bénévoles prendront également part à la Semaine de la Résilience contre les Risques majeurs, afin de sensibiliser les élèves des écoles crauroises notamment au risque feu de forêt et leur transmettre les règles élémentaires de prévention.

Par leur disponibilité, leur engagement et leur polyvalence, les bénévoles du CCFF et de la RCSC jouent un rôle essentiel aux côtés des services de secours et de la commune toute l'année. Leur mobilisation contribue activement à la protection des personnes, des biens et de l'environnement.



Jean-Marc DIAMANTE

Adjoint au Maire
délégué à la Sécurité et aux
Risques majeurs

APPEL À BÉNÉVOLES

Que ce soit pour participer à la prévention des incendies, soutenir les populations en cas de besoin, ou vous former aux missions de sécurité civile, votre engagement peut faire la différence.

Rejoignez le CCFF et la RCSC de La Crau !

Contact :

mairie@villedelacrau.fr



PRÉVENTION DES RISQUES

LE DÉBROUSSAILLEMENT Un geste essentiel pour prévenir les incendies

Les incendies qui ont durement touché le Var et de nombreux territoires français cet été ont une nouvelle fois rappelé l'importance du débroussaillage dans les secteurs exposés au risque de feu de forêt.

Le débroussaillage constitue en effet l'une des mesures les plus efficaces pour limiter la propagation des incendies, faciliter l'intervention des secours et protéger les personnes, les habitations et les biens. Dans le Var, il est obligatoire autour des constructions, chantiers et installations situés en forêt ou à moins de 200 mètres d'un espace boisé. On parle alors d'Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Face à l'intensification du risque incendie, le Département du Var, la Région Sud et les services de l'État ont engagé une réflexion commune afin de renforcer l'action menée dans ce domaine, laissant envisager une évolution de la réglementation et des modalités de contrôle.

Dans ce contexte, le respect des Obligations Légales de Débroussaillage fera l'objet d'une vigilance accrue. À La Crau, un premier contrôle sera réalisé par l'Office National des Forêts (ONF) sur le territoire communal, en présence du Service de Police Municipale, durant la semaine du 12 au 16 octobre, notamment dans le secteur de la Haute Durande à La Moutonne.

La Ville de La Crau rappelle que le débroussaillage constitue un acte de prévention indispensable et invite les propriétaires concernés à vérifier la conformité de leurs parcelles afin de contribuer à la protection de tous face au risque de feu de forêt.

Pour plus de détails sur la réglementation relative au débroussaillage, n'hésitez pas à consulter le site www.var.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat / Forêt / Débroussaillage).



Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines,
des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous
vos déplacements
à pied ou en voiture



Laissez vos enfants
en sécurité à l'école



Réfugiez-vous
à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ;
quelques centimètres d'eau
suffisent à l'emporter



Ne descendez pas
dans les sous-sols ou
les parkings souterrains



Coupez, si possible et
sans vous mettre en danger,
les réseaux de gaz,
d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous
des cours d'eau,
des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute
des consignes des secours
et de votre mairie



Contactez les personnes
vulnérables et isolées
en privilégiant les SMS



Préparez un kit d'urgence contenant
notamment de l'eau, de la nourriture,
les copies des papiers d'identités,
les traitements médicaux... et placez-le
dans un endroit facile d'accès

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**
pluie-inondation.gouv.fr



PLUIE ET INONDATIONS

Ayons les bons réflexes !

Le pourtour méditerranéen est régulièrement touché par des épisodes de pluies très intenses et d'inondations rapides, dont les conséquences peuvent être véritablement tragiques. On observe sur les dernières décennies une tendance à l'augmentation de ces phénomènes, vraisemblablement liée au réchauffement climatique.

Cet été 2026 a été marqué par des vagues de chaleurs caniculaires et a vu la température des eaux de surface de la Mer Méditerranée atteindre de nouveau des records historiques, avec une évaporation des eaux accrue. Ces fortes chaleurs estivales pourraient donc laisser place à des pluies et des orages intenses sur l'arc méditerranéen, entraînant des inondations soudaines : **en s'y préparant, en adoptant les bons réflexes, nous pouvons sauver des vies.**



BIEN INFORMÉ POUR BIEN RÉAGIR : Les moyens d'alerte à votre disposition

Face aux risques naturels, mais aussi technologiques, connaître les bons réflexes est essentiel. L'information et l'alerte des populations jouent également un rôle déterminant. En situation d'urgence, plusieurs dispositifs peuvent être activés pour diffuser rapidement les consignes de sécurité et permettre à chacun d'adopter les comportements adaptés.

Sirène d'alerte aux populations

Trois sirènes sont opérationnelles sur le territoire communal. Elles sont situées à :

- ✓ l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric
- ✓ l'Eglise de La Crau
- ✓ l'Ecole Jules Ferry à La Moutonne

BON À SAVOIR

Le signal d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant. Les caractéristiques suivantes sont à connaître :

- ✓ **L'alerte** : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence de 5 secondes
- ✓ **La fin de l'alerte** : son continu de 30 secondes

FR-Alert

FR-Alert est un dispositif national. Aucune inscription n'est requise, ce système fonctionne automatiquement à partir du moment où votre smartphone borne sur la commune. En cas de risque majeur, sans démarche de votre part, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, ceci même si votre téléphone portable est en

mode silencieux. Vous serez ainsi informés de la nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...), de sa localisation et de l'attitude à adopter.

Le service d'alerte communal

La Ville de La Crau est également dotée d'un dispositif qui permet d'alerter la population de tout événement concernant l'ensemble du territoire ou un secteur particulier (rue, quartier...), qu'il s'agisse d'un risque majeur, mais aussi de restrictions éventuelles de la circulation, de coupures d'eau, d'électricité ou de gaz, etc.

Ce système de télé-alerte permet de vous informer dans les meilleurs délais, via un SMS, un message téléphonique ou un email.

Pour vous inscrire gratuitement :

- ✓ **complétez le coupon ci-après et déposez-le à l'Accueil de la Mairie**
- ✓ **ou rendez-vous sur le site www.villedelacrau.fr** (rubrique « Mes démarches et services / Ma Sécurité ») **et faites directement la démarche en ligne**
- ✓ **ou scannez le QR Code ci-contre**



À NOTER

Vous êtes déjà inscrit au système de télé-alerte communal, mais vous avez changé d'adresse ou de numéro de téléphone ? N'hésitez pas à renouveler votre inscription afin d'actualiser vos coordonnées et ainsi de continuer à recevoir les notifications.



VILLE DE LA CRAU

INSCRIPTION AUX ALERTES LIÉES AUX RISQUES MAJEURS

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

83260 LA CRAU

Je souhaite recevoir les alertes :

[cochez l'option ou les options souhaitée(s)]

☐ Par SMS - N° Téléphone portable :

☐ Par message vocal - N° Téléphone fixe :

☐ Par email - Adresse email :

Date :

Signature

Les informations collectées par le biais de ce formulaire sont destinées aux services de la Mairie de La Crau concernés par ces éléments. Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication, et le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en écrivant à Mairie de La Crau – Boulevard de la République – 83260 La Crau.



**Paule
MISTRE**

Adjointe au Maire déléguée au CCAS et à l'Action Sociale



**Marie-Ange
BUTTIGIEG**

Conseillère Municipale déléguée aux actions caritatives, à la santé et au handicap

LA JOURNÉE DES AIDANTS

Mardi 13 octobre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – de 10h à 16h

Ouvert à tous – Entrée libre

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Var Provence Méditerranée, dont le secteur d'intervention s'étend sur les communes de Carqueiranne, La Crau, La Garde, La Valette-du Var et Le Pradet, organise la 2^{ème} édition de la Journée des Aidants.

La Ville de La Crau, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) des cinq communes, ainsi que plusieurs associations s'associent également à cette initiative.

Vous accompagnez au quotidien un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie ?

Venez rencontrer des professionnels, des structures spécialisées et des associations du territoire pour mieux connaître vos droits, découvrir des solutions permettant de faciliter votre quotidien ou encore trouver des possibilités de répit.

Pour + d'infos : www.cptsvpm.fr

A SAVOIR

La CPTS VPM vous informe et vous accompagne dans votre parcours de soins

Besoin d'un avis médical ?

Si vous ne pouvez pas obtenir un rendez-vous auprès de votre médecin traitant sous 48h en cas de problème de santé, ou si vous n'avez pas de médecin traitant, appelez le 15. Grâce au Service d'Accès aux Soins (SAS), un professionnel évalue votre situation et vous oriente vers la prise en charge la plus adaptée (un rendez-vous avec un médecin généraliste ou un autre professionnel de santé, ou encore les urgences lorsque votre état le justifie).

La Sage-femme Référente

Attendre un enfant est une étape importante qui mérite un accompagnement de qualité. Dès le début de votre grossesse, vous pouvez choisir une sage-femme référente qui sera votre interlocutrice privilégiée tout au long de votre parcours de maternité (suivi médical, bilan de prévention, préparation à la naissance et à la parentalité, suivi post-natal de la maman et du bébé, orientation vers d'autres professionnels de santé si besoin).

Retrouvez toutes les infos utiles sur www.cptsvpm.fr

LES RESTOS DU COEUR



REPRISE DES INSCRIPTIONS

L'antenne crauroise des Restaurants du Cœur poursuit son activité, pour la saison 2026/2027, dans son local situé **218, Rue des Chasselas** (villa située sur l'extension du Parking Jean Moulin, à proximité de l'école Jean Giono).

✓ Les inscriptions

Elles débuteront le lundi 19 octobre et auront lieu tous les lundis de fin octobre à fin novembre, de 9h à 11h et de 14h à 16h. Puis, pour le mois de décembre, ces inscriptions seront prises chaque lundi après-midi, de 14h à 16h.

Le reste de l'année, les inscriptions restent possibles aux horaires d'ouverture de l'antenne, à savoir les mardis et jeudis, de 8h30 à 11h et de 14h à 16h.

A noter : l'inscription est obligatoire, y compris pour les personnes qui étaient déjà bénéficiaires l'année dernière.

Les documents à fournir sont les suivants :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- le livret de famille
- une quittance de loyer
- l'avis d'imposition
- les justificatifs CAF (Allocations familiales, APL...)
- le dossier de surendettement, si vous êtes concerné

✓ La distribution

Elle est effectuée tous les mardis et jeudis, de 8h30 à 11h et de 14h à 16h.

Infos :

04.94.23.65.42





RAPPEL

INSCRIPTIONS POUR LE COLIS DE NOËL

Les Seniors craurois âgés de 70 ans et plus dans l'année civile pourront bénéficier d'un colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale. **Les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi 6 novembre 2026. Important ! L'inscription est obligatoire, même si vous avez déjà bénéficié d'un colis les années précédentes.**

Conditions d'inscription

Être âgé de 70 ans révolus au 31 décembre 2026 ou de 65 ans, si vous êtes titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (justificatif obligatoire).

Pièces à fournir

Pour une 1^{ère} inscription, joindre un justificatif de domicile récent et la copie de votre pièce d'identité. Aucune pièce n'est à fournir en cas de réinscription.

Modalités

Il convient d'utiliser le coupon ci-contre et de le déposer dans une des boîtes prévues à cet effet sur différents sites (liste indiquée sur le coupon).

Un courrier précisant les modalités de retrait vous sera adressé par voie postale, début décembre.

Attention ! Pour les couples, mariés ou vivant maritalement, un seul colis « couple » sera offert.

Spectacle de Noël

Les Seniors craurois de 65 ans et plus peuvent dans le même temps s'inscrire au Spectacle de Noël offert par le CCAS qui aura lieu le **mercredi 2 décembre 2026 à 14h30**, à l'Espace Culturel Jean-Paul Mauric (dans la limite des places disponibles).

Pour + d'infos : 06.49.51.02.22



COLIS ET SPECTACLE DE NOEL 2026

BULLETIN INSCRIPTION A RETOURNER
ENTRE LE 15 SEPTEMBRE ET LE 6 NOVEMBRE 2026

Pour vous inscrire, cocher les cases et compléter avec précision le bulletin

1 - INSCRIPTION POUR LE RETRAIT DES COLIS DE NOEL SENIORS

Conditions d'accès (cocher la case correspondante à votre situation) :

- ☐ Sénior de 70 ans au 31/12/2026 et plus
☐ 65 ans et plus si bénéficiaire de l'ASPA (joindre justificatif)

Lieux de retrait (cocher la case du lieu de retrait du colis que vous choisissez) :

- ☐ le 08/12/2026, de 8h30 à 17h, Parking du Complexe Sportif de l'Estagnol - La Moutonne
☐ le 09/12/2026, de 8h30 à 17h, Parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Mauric - La Crau
☐ Colis personnes vivant en couple ☐ Colis personne seule

Coordonnées de Monsieur ou de Madame

NOM :		Date de naissance :	
Prénom :			

Si couple : Coordonnées du conjoint (impératif)

NOM :		Date de naissance :	
Prénom :			

Adresse à LA CRAU :

Téléphone fixe :	N° Portable :	N° Portable :

Les bulletins d'inscription sont à déposer dans les boîtes suivantes :

MAIRIE ANNEXE DE LA MOUTONNE : boîte aux lettres extérieure
MAIRIE PRINCIPALE : urne à l'entrée
OFFICE DU TOURISME (OTSI) : urne à l'extérieur (les matins, du mardi au vendredi)
FOYER DES ANCIENS (les après-midis, du lundi au samedi)

Pour toute nouvelle inscription :

joindre les copies d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité.

Vous recevrez début décembre un courrier mentionnant les modalités de retrait du colis.

2 - INSCRIPTION AU SPECTACLE DE NOËL

Pour les Sénior de 65 ans et plus, une séance prévue le 2 décembre 2026 à l'Espace Culturel Jean-Paul Mauric, dans la limite des places disponibles et si les conditions sanitaires le permettent.

Attention ! Toute inscription vous engage. ☐ Personne seule ☐ Couple
(cocher la case pour vous inscrire)

Renseignements : à l'OTSI, les matins, du mardi au vendredi, 06.49.51.02.22

Les informations recueillies via ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Mairie de La Crau, destiné à gérer l'inscription des seniors au spectacle de Noël ainsi qu'à vérifier les conditions d'éligibilité pour bénéficier des colis de Noël. Pour toute question relative à la gestion de vos données personnelles ou à l'exercice de vos droits (accès, rectification, effacement, limitation, opposition, portabilité), veuillez consulter notre politique de confidentialité disponible sur notre site internet ou nous contacter à l'adresse suivante : dp@villecrau.fr





Céline CONTANT
Conseillère Municipale
déléguee au Commerce

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER ET ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Après vingt années d'expérience en tant que comptable et assistante de direction, Dorine MARTIN a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière en lançant, en juin 2026, son activité indépendante de conseillère en immobilier et d'assistante administrative.

S'appuyant sur le réseau IAD, elle accompagne les particuliers dans leurs projets immobiliers, de l'estimation d'un bien jusqu'à la concrétisation de leur achat ou de leur vente. Soucieuse de rendre chaque étape plus accessible, elle privilégie l'écoute, la communication et la coordination avec l'ensemble des intervenants du projet. Elle peut également accompagner des clients à distance grâce à des présélections de biens et des pré-visites réalisées selon leurs critères.

En parallèle, Dorine Martin propose aux professionnels un soutien administratif sur mesure : gestion des courriers, devis, facturation, relances clients ou encore mise en place et optimisation de l'organisation administrative. Une double activité qui lui permet de mettre son expérience au service des particuliers comme des entreprises du territoire.

Tél : 06.67.49.76.26
Mail : dorine-france.martin@iadfrance.fr
Facebook : Dorine Martin IAD France
Instagram : [dorinemartin.iad](https://www.instagram.com/dorinemartin.iad)

MAIN DANS LA MAIN

Crauroise depuis 2013, Prisca LEBLOND met aujourd'hui à profit vingt années d'expérience en tant qu'assistante administrative au travers de son activité « Main dans la Main ». Reconnue travailleur handicapée, elle souhaite mettre ses compétences et l'expérience liée à son parcours de vie au service des personnes rencontrant des difficultés dans leurs démarches du quotidien.

Prisca propose un accompagnement administratif adapté à tous les publics : particuliers, familles monoparentales, personnes en situation de handicap, porteurs de projet souhaitant créer leur entreprise, etc. Son intervention peut concerner la constitution et le suivi de dossiers administratifs, les démarches en ligne (CAF, CPAM, impôts, France Travail, MDPH...) notamment auprès des personnes ne disposant pas d'un ordinateur, l'aide à la rédaction de courriers, ainsi que le classement et l'organisation de documents.



Titulaire de l'agrément Service à la Personne (SAP), Prisca se déplace à domicile dans un rayon de 10 à 15 km autour de La Crau et peut également accompagner ses clients à distance. Elle propose par ailleurs une assistance aux professionnels pour répondre à leurs besoins ponctuels, que ce soit en matière administrative ou de développement de leur visibilité (cartes de visite, fiche google business, organisation, etc.).

Vous pouvez contacter Prisca du lundi au vendredi, de 9h à 17h
Tél : 06.68.68.45.79
Mail : admin.danslamain@gmail.com
Site internet : www.maindanslamain83.fr
Facebook : Main dans la Main
Instagram : [maindanslamain83260](https://www.instagram.com/maindanslamain83260)
TikTok : [@main.dans.la.main.08](https://www.tiktok.com/@main.dans.la.main.08)

BOUTON D'AURE

Après une reconversion professionnelle, Aurélie a choisi de suivre sa passion pour l'art floral. Fleuriste depuis quatre ans, elle est revenue dans le Var après avoir exercé pendant deux ans en Martinique et a récemment ouvert sa boutique, Bouton d'Aure, en centre-ville de La Crau.

Dans un univers chaleureux et coloré, vous pourrez notamment y retrouver bouquets, fleurs fraîches, compositions florales, centres de table, couronnes de fleurs séchées et autres créations. Aurélie répond à toutes vos demandes sur commande pour tous les événements tels que les mariages, célébrations, réceptions ou deuil. Ses créations florales évoluent au fil des saisons et de ses approvisionnements, réalisés plusieurs fois par semaine auprès du Marché aux Fleurs d'Hyères et de fournisseurs locaux.

Aurélie propose par ailleurs un service d'abonnement pour le fleurissement des tombes avec dépôt de fleurs selon la fréquence souhaitée. Vous pourrez également découvrir dans sa boutique une sélection d'articles de décoration (vases, pots, cache-pots), ainsi que des bijoux et divers objets culturels (bougies, chapelets, magnets, etc.).



Horaires :
Mardi de 10h à 13h et de 15h30 à 19h
Mercredi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h
Jeudi de 9h à 12h30
Vendredi et samedi de 10h à 19h30 non-stop
Dimanche de 9h à 13h
Fermé le lundi
15 Avenue Général de Gaulle
Tél : 07.67.40.01.08
Instagram : bouton_d_aure_la_crau

UNE SECONDE VIE POUR LES BANDEROLES ÉVÉNEMENTIELLES

Les bâches utilisées pour annoncer les événements à La Crau connaissent aujourd'hui une seconde vie grâce au savoir-faire de Nathalie DEMAN, créatrice de l'atelier « Nathalie Couture et Retouches ». Dans une démarche de réemploi et d'économie circulaire, elle récupère ces supports devenus inutilisés pour les transformer en accessoires du quotidien.

Sacs, cabas, porte-cartes, pochettes zippées ou encore créations sur mesure sont ainsi confectionnés à partir de ces banderoles, ceci sans ajout d'autres matériaux, pour un résultat 100% issu du recyclage. Chaque pièce est unique et conserve les couleurs, motifs ou messages qui faisaient autrefois partie du paysage urbain...

Les Craurois ont notamment pu découvrir le travail de Nathalie, lors du Marché nocturne des Créateurs organisé au mois de juillet. Ses créations sont également proposées à la vente au sein de la boutique « L'Atelier d'Angèle », où elle dispose d'un espace dédié.

Soulignons que Nathalie peut récupérer les bâches de tous les professionnels souhaitant valoriser ce type de support et réaliser, sur demande, des accessoires personnalisés à partir de ces matériaux.

En parallèle, elle poursuit son activité de couturière en proposant travaux de couture et broderie ainsi que la confection de sacs à main en tissus et autres articles textiles.

En s'associant à cette démarche de recyclage créatif, la Ville participe à la valorisation de ses supports de communication, tout en soutenant une initiative artisanale locale inscrite dans une logique d'économie circulaire.



Nathalie DEMAN et Céline CONTANT, Conseillère Municipale déléguée au Commerce et à l'Artisanat, lors du Marché de créateurs de La Crau du 24 juillet dernier.

Contact : Nathalie DEMAN
06.78.09.07.73 ou soleil1983@hotmail.fr

A NOTER

Pour toute demande de parution dans la rubrique « Développement économique » du mensuel municipal, il convient de prendre contact avec la mairie par email à l'adresse : mairie@villedelacrau.fr

Il est précisé qu'aucun démarchage ne sera réalisé auprès des artisans et commerçants.

Pour les commerçants, entreprises et professionnels disposant d'un local d'activité accueillant du public, il ne pourra être réservé une suite favorable à leur demande qu'à la seule condition que ce local ait été dûment déclaré auprès du Service Urbanisme et qu'il soit conforme à la réglementation relative aux Etablissements Recevant du Public (ERP), notamment en termes de sécurité et d'accessibilité



Gilles RUS
Conseiller Municipal
délégué à
l'Événementiel



Céline CONTANT
Conseillère Municipale
déléguée au Commerce

FÊTE DE LA SORCIÈRE

Samedi 17 octobre

Samedi 17 octobre
Centre-ville de La Crau
À partir de 10h
Entrée gratuite

Avec plus de 20 000 visiteurs en 2025, la Fête de la Sorcière est devenue l'un des grands rendez-vous populaires de La Crau.

L'association « Les Professionnels de La Crau » (PLC) vous donne rendez-vous pour cette édition 2026, avec près de 1 500 m² supplémentaires investis par l'événement.

Une fête pour toute la famille !

Dès 10h, spectacles et animations vont se succéder dans les rues et sur les différentes scènes.

Le public retrouvera les incontournables qui ont fait le succès des dernières éditions, parmi lesquels : les univers Halloween, Médiéval et Magie & Sorcellerie, le spectacle loup géant de 3 mètres, les échassiers et créatures fantastiques, les fauconniers et leurs rapaces, des spectacles fixes, des déambulations, une exposition autour de l'univers d'Harry Potter, le Parc des Lutins avec ses jeux et animations pour enfants, des activités créatrices et bien d'autres surprises...

Sans oublier :

- ✓ **plus d'une centaine d'exposants**, artisans et créateurs,
- ✓ **de nombreux foodtrucks et restaurateurs**.

Et parce que la Fête de la Sorcière se vit aussi en costume, **le concours de déguisements** se déroulera tout au long de la journée. Sorcières, vampires, chevaliers, monstres et apprentis sorciers sont bien évidemment attendus !

PENSEZ-Y !

Afin de faciliter le stationnement et l'accès au centre-ville, un dispositif de navettes gratuites sera à nouveau proposé au départ du parking relais du Vallon du Soleil, durant toute la manifestation.

Infos : lesprosdelaclau.events@gmail.com | www.lesprosdelaclau.fr
Facebook & Instagram @Les Professionnels de La Crau



APPEL À BÉNÉVOLES

Les Professionnels de La Crau recherchent des volontaires passionnés pour les accompagner dans cette belle aventure ensorcelante. Que vous soyez disponible quelques heures, une demi-journée ou davantage, chaque coup de main compte !

Vivez la Fête de la Sorcière de l'intérieur et rejoignez l'équipe des bénévoles en scannant le QR Code :





SOIRÉE "TROPICAL SHOW"

Samedi 24 octobre

Espace Culturel Maurric - 19h30

Au programme :

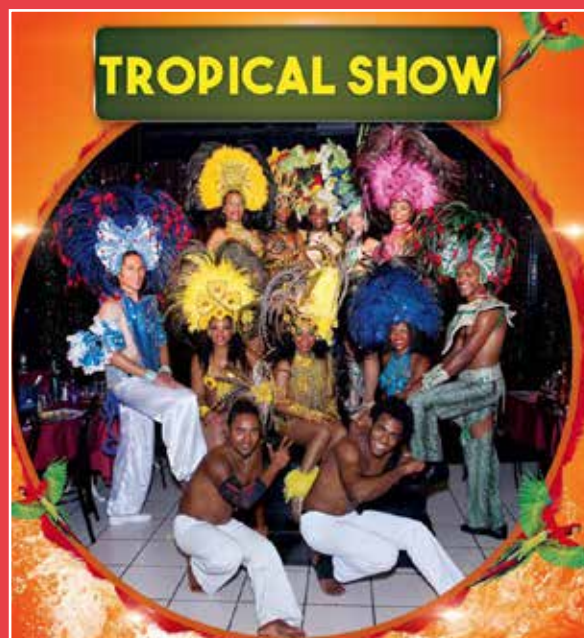
Repas avec poulet coco et riz créole
Et spectacle « Tropical Show » : danseurs, chanteurs et musiciens vous feront voyager, sur des rythmes ensoleillés, du Brésil aux Caraïbes, en passant par les Antilles. Ambiance festive garantie !

Attention ! Amener assiette, verre et couverts

Tarif : 28 € par personne

Réservations : Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 14, vendredi 16 et mercredi 21 octobre de 13h30 à 16h30.

Infos : 07.69.34.83.96



BOURSE AUX JOUETS

Samedi 14 novembre

Espace Culturel Maurric
de 9h à 16h
Entrée libre

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise la 4^{ème} édition de sa Bourse aux Jouets et ouvre dès à présent les inscriptions aux exposants.

À quelques semaines des fêtes de fin d'année, cette journée sera l'occasion de donner une seconde vie aux jeux, jouets, livres et peluches qui ne servent plus, mais aussi de dénicher des idées cadeaux à prix doux.

Buvette et petite restauration seront également proposés sur place.

Tarif exposants : 12 € la table de 1m80

Infos et inscriptions :

bourseauxjouets.lacrau@gmail.com



Elodie TESSORE

Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine
déléguee aux Espaces publics
et aux Déchets



LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE !

A compter du 1^{er} novembre 2026, vous devrez déposer les emballages ménagers en plastique, carton et métal ainsi que les papiers dans le seul bac de tri à couvercle JAUNE.

Cette évolution est rendue possible grâce à la mise en service du nouveau centre de tri du SITTOMAT à La Farlède. En effet, cet équipement moderne et performant prendra désormais en charge l'ensemble des emballages ménagers du territoire du SITTOMAT selon les consignes de tri nationales.

Quelles conséquences pour les habitants ?

Faciliter le geste de tri



**Emballage plastique, métal ou papier
=
direction le bac à couvercle jaune.**

Vous êtes en habitat individuel

CE QUI CHANGE

Les bacs gris individuels ne devront plus être utilisés. Ils seront récupérés par les services métropolitains pour être recyclés ou réemployés.

Par ailleurs, les rythmes et les jours de collecte seront adaptés à cette nouvelle consigne.

Collecte du bac de tri multimatériaux

Dès le 1^{er} novembre, la collecte du tri multimatériaux aura lieu **le mardi et le vendredi sur l'ensemble du territoire de La Crau et de La Moutonne.**

Collecte du bac à ordures ménagères

Les jours de collecte évoluent. Ils dépendront du secteur géographique de votre habitation.

Les services métropolitains apposeront un adhésif sur votre bac à couvercle jaune et sur votre bac à ordures ménagères pour vous informer des jours de sortie à respecter.

CE QUI NE CHANGE PAS

- ✓ Les bacs doivent toujours être sortis devant votre domicile la veille au soir du jour de collecte ou, au plus tard, le matin-même avant 6h.
- ✓ Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique. Ils doivent être rentrés à l'intérieur de votre propriété après chaque collecte.
- ✓ Les bacs mis à disposition sont personnels. Les habitants doivent assurer leur maintien en bon état de propreté.

Vous êtes en habitat collectif

Les bacs à couvercle gris de vos locaux poubelles seront remplacés progressivement par des bacs à **couvercle jaune.**

Vous n'êtes pas équipés de bacs

Les colonnes ou conteneurs de tri à opercule gris installés sur les points d'apport volontaire seront transformés en colonnes ou conteneurs à opercule jaune.

À noter

Les emballages en verre continueront à être déposés dans les colonnes dédiées, comme à l'accoutumée.

Le tri devient plus facile pour tous. A partir du 1^{er} novembre 2026, adoptez cette nouvelle consigne et devenez acteur du changement !

Pour plus d'informations :

Antenne Métropolitaine de La Crau - 04.23.26.15.80

LE BAC
GRIS,
C'EST FINI

JE TRIE DANS LE BAC JAUNE



+ simple !

**Tous les emballages
en plastique, métal, carton
et les papiers
→ dans le bac jaune**

Une question sur le tri ?
→ sitcomat.fr



SUIVEZ-NOUS



CHEMIN DES BANONS

Les travaux de renouvellement complet du réseau d'eau potable engagés depuis 2024 sont terminés. Afin de finaliser ce chantier, un nouveau revêtement a été posé sur l'ensemble du chemin, soit près de 1,5 kilomètre de voirie. Des aires de croisement ont également été créées et permettront de faciliter la circulation sur cet axe.



AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : Point d'étape sur le chantier

Engagés par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Métropole Toulon Provence Méditerranée avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, les travaux d'amélioration du réseau d'assainissement se poursuivent sur le territoire communal.

Le chantier se concentre actuellement sur trois secteurs : le quartier de Notre-Dame (au niveau du boulo-drome et de l'intersection de l'Avenue Pasteur et du Chemin de l'Ubac), la partie haute du chemin reliant les quartiers de La Colette et de Notre-Dame, ainsi que le parking du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne, où un nouveau poste de relevage et un bassin de rétention des eaux pluviales sont réalisés.

Lors des travaux menés sur le chemin de Notre-Dame, des vestiges ont été mis au jour. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a été saisie et doit prochainement intervenir sur le site afin de procéder aux investigations nécessaires. Cette découverte a une incidence sur le déroulement du chantier et entraînera un décalage du calendrier initialement annoncé.



Christian SIMON

Maire
et Vice-Président de la
Métropole délégué à la Voirie



Elodie TESSORE

Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine
déléguée aux Espaces publics
et aux Déchets

Les infos du



MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 2^{ème} Période Du mercredi 4 novembre au mercredi 16 décembre VACANCES D'AUTOMNE Du lundi 19 au vendredi 30 octobre	
Faire vos réservations	Du mardi 22 septembre au vendredi 2 octobre
Effectuer vos confirmations et paiements	Du mardi 6 au dimanche 11 octobre
Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS depuis le mardi 22 septembre Les réservations sont également accessibles depuis l'Espace Famille	

FÊTE DE FIN D'ÉTÉ

Le 27 août, après deux mois d'activités, le JIS a célébré la fin des grandes vacances lors d'une fête réunissant parents, enfants et équipe d'animation. Un grand merci à tous pour votre présence et vos retours enthousiastes !



AVIS D'IMPOSITION 2026

A transmettre à l'accueil du JIS **avant le 30 octobre**
Au-delà de ce délai, le tarif maximum sera appliqué

Pour toute information, contacter le JIS
 Tél : 04 94 57 81 94 / Email : association@jis-lacrau.com

RENTÉE SCOLAIRE

2026/2027

ACCUEILS DE LOISIRS
 PERISCOLAIRE - MERCREDIS
 VACANCES

DOSSIER D'INSCRIPTION / RENOUELEMENT

Information importante aux familles

Pour accéder aux services du JIS, il est obligatoire de procéder à une inscription ou à un renouvellement de dossier. **Depuis la rentrée scolaire**, toute demande d'inscription, de renouvellement de dossier ou de réservation pour les accueils du mercredi est soumise à un **délai de traitement administratif de cinq jours ouvrés**. L'accès aux accueils de loisirs (périscolaire et mercredis) ne pourra être validé qu'à l'issue de ce délai et après vérification du dossier.

Aucun enfant ne pourra être accueilli sans un dossier à jour

APPEL AU BENEVOLAT SAISON 2026/2027

Le JIS recherche des partenaires associatifs pour participer à l'animation des temps méridiens, périscolaires et des vacances scolaires.

Que vous souhaitiez proposer une activité culturelle, sportive, artistique ou de découverte, votre contribution peut faire la différence auprès des enfants et des jeunes de notre commune.

Rejoignez-nous dans cette belle aventure humaine et éducative ! Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus : association@jis-lacrau.com ou 04 94 57 81 94

BILLETTERIE



Service accessible à tous
 (adhérents et non adhérents)
 Cinéma - Accrobranche La Castille
 S'adresser directement
 au bureau du JIS

VACANCES SCOLAIRES LE JIS RECRUTE !

Rejoins une équipe dynamique et participe à l'épanouissement des enfants !

Tu aimes l'animation, le travail en équipe et partager des moments inoubliables avec les enfants ? Alors n'attends plus, nous avons besoin de toi pour nos accueils de loisirs pendant les vacances scolaires ! **Tu es :**
 Titulaire du BAFA, BAFD, CAP AEPE ou d'un diplôme dans le domaine de l'animation ;
 • Motivé(e), dynamique et créatif(ve) ;
 • Disponible pendant les vacances scolaires ;
 • Prêt(e) à t'investir dans des projets variés et enrichissants. Envoie-nous ton CV et ta lettre de motivation, en précisant tes disponibilités.
 Par courrier : JIS « Espace Pluriel » Boulevard de la République - 83260 La Crau
 Par e-mail : association@jis-lacrau.com
Une question ?
 N'hésite pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire



CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
 Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
 Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déplacez-vous autrement avec ZOU ! COVOIT'

ZOU ! COVOIT' est le service de **covoiturage du quotidien entre Toulon et Cuers** lancé en Juin 2025 par la Région Sud. Le principe : des conducteurs qui font déjà le trajet mettent à disposition leurs sièges libres à des passagers qui vont dans le même sens. **20 arrêts** sont implantés entre Toulon et Cuers, dont deux au sein de la base navale. **Une application** permet la mise en relation entre les conducteurs et les passagers en temps réel. Côté conducteur : il existe une **double indemnité***. **Une garantie départ déclenchée au bout de 15 minutes d'attente** à l'arrêt sans conducteur, permet d'atteindre sa destination par un autre moyen de transport (bus ou taxi en fonction de sa destination - 100 % pris en charge par le service) - uniquement du lundi au vendredi de 6h à 8h30 et de 16h à 18h30. N'attendez plus, téléchargez l'application et lancez-vous ! **Plus d'infos** : <https://zoucovoit.maregionsud.fr/>

**Consultez le détail des tarifs passager et conducteur sur le site Zou ! Covoit'*



Les rendez-vous biodiversité de l'automne

Chaque semestre, la Métropole propose de découvrir la nature de notre territoire à travers des balades naturalistes, contées, dansées, ou bien **des événements qui nous relient à la nature et qui font du bien**. Ne manquez pas le salon des plantes extraordinaires & des légumes oubliés au Domaine de Fabrègas, découvrez et photographiez les plantes sauvages avec un guide naturaliste, découvrez les noms de quartiers et lieux-dits de la Rade de Toulon depuis le mont Faron, participez au suivi du crabe bleu aux Vieux Salins, partez sur les traces du loup à Châteauvallon pour comprendre son rôle dans les écosystèmes, etc. **De septembre à décembre**, découvrez le programme, **tout est gratuit**, il suffit de **réserver**. **Toutes les informations sur** www.metropletpm.fr



Les grandes expositions pour prolonger l'été

Photographie, design, mode et patrimoine : cet automne, les équipements culturels de la Métropole TPM vous invitent à un véritable **voyage artistique**. Jean Gaumy et la mer, la nouvelle exposition photos de la Villa Tamaris (31 octobre 2026 - 17 janvier 2027), de la création textile contemporaine à l'Hôtel des Arts TPM à Toulon jusqu'au 31 octobre puis Hans Silvester (11 décembre 2026 - 10 avril 2027), les dernières tendances du Festival de Mode de Hyères (15 octobre 2026 - 28 février 2027), plusieurs expositions d'exception sont à (re)découvrir sur le territoire. Et toute l'année, le **patrimoine métropolitain** comme vous ne l'avez jamais vu à la Maison du Patrimoine à Ollioules !

ZOU! COVOIT'
Ligne quotidienne de covoiturage
entre Toulon & Cuers

SERVICE OUVERT
du Lundi au Dimanche
de 6h à 23h

REGION SUD

AGENDA

OCTOBRE 2026



Vendredi 2 Soirée Théâtre avec La Crau'k en Scène

Espace Culturel Maurric

La Compagnie « La Crau 'k en Scène » du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous propose cette soirée théâtrale avec deux représentations.

A 18h : « Un temps de chien » de Brigitte BUC

A 21h : « Boire, fumer et conduire vite »

de Philippe LELLOUCHE

Tarif : 15 € pour une représentation,
25 € pour les deux

Réservations : 06.13.08.30.39

Infos : www.lacrauenscene.com



Samedi 3 Concert des 140 ans de la Lyre de La Crau

Espace Culturel Maurric - 18 h

Pour célébrer son 140^{ème} anniversaire, la Lyre de La Crau invite la Musique Municipale d'Embrun pour un concert commun. Plus de 60 musiciens seront donc sur scène pour cette grande occasion !
Concert gratuit et ouvert à tous



Dimanche 4 Vide Grenier du Téléthon

Boulevard de la République - de 7h à 13h

Organisé par l'association La Crau'ch Cœurs

Tarif : 12 € l'emplacement de 3 mètres (10 € pour les adhérents 2025 de l'association)

Inscriptions : permanences à la Villa Renaude, les lundi 28 septembre et vendredi 2 octobre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le mardi 29 septembre de 9h à 12h

Infos : 06.03.32.68.13

(pas de réservation par téléphone)

DU 5 AU 9 OCTOBRE : SEMAINE DE L'ÂGE D'OR DU CCAS

Animations réservées aux Seniors craurois de 60 ans et plus

Inscriptions : Lors des permanences du CCAS à l'Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Lundi 5

Conférence sur l'Intelligence Artificielle

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville - 14h

Mardi 6

Repas dansant « Lasagnes »

Espace Culturel Maurric - 12h

Avec spectacle « Hommage à Dalida » et animation dansante assurée par l'Orchestre Les Baladins

Tarif : 18 € pour les Craurois, 24 € pour les habitants hors commune

Mercredi 7

Loto

Espace Culturel Maurric - 14h30

Jeudi 8

Atelier interactif « Alimentation »

Foyer des Anciens - de 9h à 11h

Animation gratuite proposée en partenariat avec le CODES 83

Jeudi 8

Séance de cinéma – Film « Permis de détruire »

D'Eric Fraticelli, avec Kad Merad, Patrick Timsit et Eric Fraticelli

Espace Culturel Maurric - 14h30

Tarif : 5 € (règlement sur place)

Vendredi 9

Sortie Journée à Rians et Venelle

Départ à 7h de l'Office de Tourisme

Visite et dégustation au domaine des Toulons et déjeuner au cabaret musical Francky Folies

Tarif : 55 €



Vendredi 9

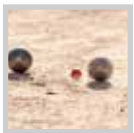
Concert Voix & Instruments de l'association Résonances

Église de La Crau - 21h

Ce grand concert de rentrée proposé par l'École de Musique réunira une centaine de participants, choriste et musiciens, sous la direction de Patrick SAYAQUE.

Entrée libre et collecte volontaire au profit de la paroisse.

Infos : 04.94.66.05.87



Du samedi 10 au lundi 12
Concours de boules
« Souvenir Alex Lonjon »
 Boulodromes centre-ville et Gnechi

Jeu provençal 3x3 choisis
 Concours régional organisé par la Boule Fleurie Crauroise
 Début des parties à 9h
Infos : 06.44.99.84.17 ou
 boulefleuriecrauroise@gmail.com



Mardi 13
Journée des Aidants
 Espace Culturel Maurric
 de 10h à 16h

Organisée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée (CPTS VPM)
 Vous accompagnez un proche ? Venez rencontrer les associations du territoire pour mieux connaître vos droits, faciliter votre quotidien et trouver des solutions de répit.
 Entrée libre et ouverte à tous.
Infos : www.cptsvpm.fr



Vendredi 16
Inauguration de la Villa des Tilleuls
 A partir de 18h
 Ouvert à tous



Samedi 17
Fête de la Sorcière (7^{ème} édition)
 Centre-ville de La Crau
 A partir de 10h

Organisé par « Les Pros La Crau »
 Préparez vos déguisements pour cette journée unique riche en animations, spectacles et autres surprises !...

Au programme notamment : plus d'une centaine d'exposants, artisans et créateurs, spectacles fixes, échassiers et créatures fantastiques, fauconniers et leurs rapaces, loup spectaculaire de 3 mètres, expo Harry Potter, Parc des Lutins pour les enfants, etc. Afin de faciliter le stationnement en centre-ville, un dispositif de navettes gratuites sera proposé au départ du parking relais du Vallon du Soleil.

Entrée gratuite

Infos et programme complet :
 www.lesprosdelacrau.fr



Jeudi 22
Collecte de sang
 Complexe Sportif de l'Estagnol,
 La Moutonne - de 15h à 19h30



Samedi 24
Soirée « Tropical Show » du COF
 Espace Culturel Maurric - 19h30

Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau
 Repas poulet coco et riz créole
 Et spectacle « Tropical Show », des rythmes ensoleillés qui vous feront voyager entre Brésil, Caraïbes et Antilles.
 Attention ! Amener ses assiettes, verres et couverts

Tarif : 28 € par personne

Réservations :

Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 14, vendredi 16 et mercredi 21 octobre, de 13h30 à 16h30

Infos : 07.69.34.83.96



Du samedi 31 octobre
au lundi 2 novembre :
Concours de boules
« Souvenir Guy Gnechi »

Boulodromes centre-ville, Gnechi et Notre-Dame

Jeu provençal 3x3 choisis
 Concours organisé par la Boule Fleurie Crauroise
 Début des parties à 9h

Infos : 06.44.99.84.17 ou
 boulefleuriecrauroise@gmail.com



A PREVOIR POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Mardi 3
Goûter dansant du CCAS

Espace Culturel Maurric - 14h30

Goûter crêpes

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus

Gratuit pour les Craurois et 8 € pour les habitants hors commune

Inscriptions : Lors des permanences du CCAS à l'Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22

Du mercredi 4 au samedi 7
Festival de Théâtre Amateur AMATHEA
(32^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric - 20h30

Retrouvez quatre troupes locales pour quatre représentations uniques et gratuites en soirée !

Du samedi 7 au lundi 9 novembre
Concours de boules « Souvenir BASSO »

Boulodromes centre-ville, Gnechi et Notre-Dame

Jeu provençal 2x2 choisis

Concours organisé par la Boule Fleurie Crauroise

Début des parties à 9h

Infos : 06.44.99.84.17
 ou boulefleuriecrauroise@gmail.com

Dimanche 8
Vide grenier solidaire des Pinpins

Boulevard de la République de 6h30 à 13h30

Les bénéfices seront reversés à l'association Pinpins Family & Co. qui œuvre pour la protection et le bien-être des lapins et des cochons d'Inde

Sur place : buvette, crêpes et bonbons

Tarif : 12 € l'emplacement de 3 m et 22 € l'emplacement de 6 m

Inscriptions :

en ligne sur www.helloasso.com/associations/pinpins-family-and-co

Contact : 06.19.87.24.03

ou pinpinsfamily@hotmail.com

Infos :

www.pinpins-family.fr

RETOUR EN IMAGES

AOÛT / SEPTEMBRE 2026

FÊTE DE LA LIBÉRATION

Défilé de véhicules anciens



Cérémonie à La Crau



Cérémonie à La Moutonne



Feu d'artifice et soirée DJ



Marché de créateurs



Forum des Associations



Salon Team Phoenix



RETOUR EN IMAGES

Salon du Livre



Festival O'Mazette



Rentrée Scolaire



Concert K-Pop avec Starseed'z



CITOYENS CRAUOIS

Contact : mvolpin@villedelacrau.fr
arenck-guigue@villedelacrau.fr
(Facebook et Instagram)

Villa des Tilleuls, l'encyclopédie sauf... la réponse essentielle !

Préserver la Villa des Tilleuls et notre patrimoine historique nous y sommes favorables. Ce que nous contestons, c'est le manque de transparence sur les rallonges budgétaires successives. Pour les justifier, nous avons eu droit à une véritable visite encyclopédique. Entre chiffres, réglementation, marchés publics, contraintes techniques, aléas de chantier ... tout y était ou presque, sauf la réponse à notre question essentielle. Face à cette avalanche « d'explications », il a fallu rappeler que nous ne demandions pas de revisiter la Collection « Tout l'Univers » mais simplement de comprendre combien ce projet coûtera finalement aux Craurois. Avoir voté le budget initial des travaux ne constitue évidemment pas un blanc-seing pour les dépenses supplémentaires. Neuf millions d'euros pèsent lourdement sur nos finances et contribuent à augmenter notre taxe foncière qui se trouve désormais être la plus élevée du département du Var. Aussi, nous restons dans l'attente de la transmission de l'intégralité des éléments comptables du dossier, indispensables pour apprécier la réalité de l'équilibre budgétaire de ce projet. La transparence dans l'utilisation de l'argent public n'est pas une option, c'est une exigence démocratique.

Centre ancien, des mots qui changent, des riverains qui s'interrogent

Destruction, aération, réhabilitation, préservation, sécurisation, renouvellement, le vocabulaire évolue mais la vision d'ensemble demeure difficile à appréhender. Pourtant, le programme du maire 2026-2033 annonce dès sa page 3, une intervention importante sur le centre ancien. Nous avons donc demandé des précisions sur l'ampleur du projet, les destructions concernées ainsi que sur son coût prévisionnel, qui engagera durablement les finances de la ville. Les réponses restent partielles et les chiffrages parcellaires tandis que certains riverains sont déjà encouragés à vendre leur bien. Quand un projet est susceptible de transformer durablement un quartier et de conduire certains habitants à quitter leur maison, ils méritent de savoir précisément ce qui les attend. En l'absence de garantie et de visibilité suffisantes nous avons donc voté **CONTRE** cette délibération.

Protection animale, une action concrète et responsable

La convention signée avec 30 Millions d'Amis permettra de capturer, stériliser et identifier les chats errants dans différents quartiers de la Crau avant de les remettre sur leur lieu de vie. Deux vétérinaires Craurois ont accepté d'intervenir aux tarifs négociés par l'Association, dans le cadre d'une enveloppe de 5500€ valable jusqu'au 31 décembre 2026. Cette démarche permet de limiter durablement la prolifération des colonies tout en évitant que de nouvelles portées ne viennent grossir les rangs de chats errants, exposés à la faim, aux maladies, aux accidents ou aux intempéries. Une mesure à la fois concrète, utile et responsable que nous soutenons pleinement.

Incendie, solidarité avant les clivages

Nous avons enfin approuvé la subvention exceptionnelle de 10 000€ à l'Association des Maires du Var, destinée à soutenir les communes sinistrées par les incendies de 2026. Face à une catastrophe, la solidarité entre communes doit naturellement dépasser les clivages politiques. Nous soutenons donc pleinement cette démarche en faveur des communes durement touchées.

Taxe foncière, une hausse qui se concrétise

Les avis de taxe foncière arrivent dans les boîtes aux lettres des Craurois avec la hausse de 10% du taux communal de TFPB votée par la majorité municipale, **CONTRE** laquelle nous nous sommes opposés. Dans une période où chacun doit fournir des efforts, l'incompréhension et la colère de certains Craurois sont parfaitement compréhensibles.

Vos élus : Marc Volpin - Aline Renck-Guigue

CHANGEONS D'ÈRE

Contact : rn.lacrau@hotmail.com - 06 49 99 80 05

N'a pas transmis d'article ce mois-ci.

Vos élus : Bernard Derro - Aurélie Guezennec

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

OCTOBRE / NOVEMBRE 2026

ZONES	OCT.	NOV.
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 5	Lundi 2
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 6	Mardi 3
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 1 ^{er}	Jeudi 5
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 2	Vendredi 6
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 12	Lundi 9
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 13	Mardi 10
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 8	Jeudi 12
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 9	Vendredi 13
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 19	Lundi 16
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 20	Mardi 17
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 15	Jeudi 19
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 16	Vendredi 20
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 26	Lundi 23
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 27	Mardi 24
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 22	Jeudi 26
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 23	Vendredi 27

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Mes Démarches et Services / Mes déchets »

STAND DE LA VILLE SUR LE MARCHÉ

Le stand de la Ville de La Crau est présent sur le marché le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 12h, à proximité du kiosque de la Place Victor Hugo. Vous pouvez y retrouver informations utiles et documentation. Vous pouvez également, à cette occasion, échanger avec les représentants d'associations et d'organismes partenaires.

Les prochains rendez-vous sont fixés :

✓ **le mercredi 7 octobre**, en présence de l'association APF France Handicap et ADELIS qui vous présenteront le dispositif d'Assistance au Projet de Vie (service de proximité gratuit à destination des personnes, et des familles et aidants concernés par le handicap).

✓ **le mercredi 4 novembre**, en présence de l'association France Alzheimer.



EN BREF



PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

L'agence mobile du Réseau Mistral sera présente sur le marché (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 28 octobre**, de 8h30 à 11h45.

Cette agence mobile offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales : création et recharge des titres de transport, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

JEUDI 22 OCTOBRE 2026

De 15h à 19h30

Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <https://sites.google.com/site/adsblacrau>



EN BREF

LES INFOS DES ASSOS

ISIS ANIMATION CRAUROISE

Voici le planning des sorties et séjours organisés par l'association pour fin 2026 et 2027 :

- ✓ Séjour en Andorre, du 5 au 8 novembre 2026 (Andorre la Vieille, Centre Thémoludique La Caldéa, Os de Civis, Pas de la Casa)
- ✓ Soldes en Espagne, du 28 au 31 janvier 2027 (Calella, Platja d'Aro, journée shopping à Barcelone, La Jonquera)
- ✓ Sortie à Aix-en-Provence, le samedi 6 mars 2027, avec découverte de la Confiserie et du Musée du Roy René et déjeuner spectacle au cabaret Francky Folies
- ✓ Séjour en Espagne, du 1er au 6 juin 2027 (Santa Susanna, Pineda del Mar, Blanes, Tossa del Mar, Lloret del Mar, Calella, La Jonquera)
- ✓ Séjour sur la Costa del Azahar et la Costa Blanca (Espagne), du 12 au 16 octobre 2027 (Peñíscola - la « Perle de la Méditerranée », Morella - ville historique et artistique, Valence, San Matéo et les oliviers millénaires, La Jonquera)

Infos et inscriptions :

06.63.11.02.87 | willyhernandez@sfr.fr
Facebook : willy isis

LA CYCLETTE

Les prochains ateliers participatifs de l'association La Cyclette auront lieu les :

- ✓ dimanche 4 octobre, de 10h à 16h,
- ✓ samedi 17 octobre, de 10h à 16h,
- ✓ dimanche 15 novembre, de 10h à 16h,

Pour rappel, après souscription d'une adhésion annuelle, ces ateliers permettent la réparation de vélos, avec conseils de membres expérimentés et mise à disposition d'outils. Le local est situé proximité du parking de l'Espace Culturel Maurric (se garer sur le parking et suivre le balisage).

Pour + d'infos :

Facebook et Instagram : @lacyclette
Tél. et WhatsApp : 04 22 146 946
Site web : www.lacyclette.fr
Mail : contact@lacyclette.fr

GUIDE DES ASSOS

L'édition 2026-2027 du Guide des Assos est disponible sur le site internet : www.villedelacrau.fr (rubrique « En 1 clic » "Mensuel et autres publications"). Vous y retrouverez toutes les coordonnées des associations crauroises classées par grands thèmes : sport, culture, social caritatif, enfance, bien-être, environnement, etc. Le document est également disponible en version papier à l'Accueil de la Mairie, auprès du service Vie Associative en Mairie Annexe et à l'Office de Tourisme.



ETAT CIVIL

Naissances

Flora BESANCENOT
Elisa BESANCENOT
Dino TEISSERENC RICCILOLO
Rosalia CASSIER
Giulia RAYNOUARD ANGELONI
Adiana FÉRON
Jennah FAHLA
Thaïs MENET
Pablo CLOCHEZ
Joseph de LAPARRE de SAINT-SERNIN
Marie SIZAIRE

Décès

Jean-Paul RIBAL BÉS *
Louis DI NUCCI
Serge DOMANGE
Alain MACHEFER
Odile BRACALI
Simone TRUC épouse HERMITTE
Lucienne MISTRE veuve GOIRAND
Jacqueline ANGIBAUT épouse HENRIOT
Pascal JACQUET
Yves WATHELET
Odette FAY
Josette BRUNEL
Olivier HESSLER
Roger BINVEL
Hervé DARTIGEAS

* Le nom de famille publié le mois dernier était erroné. Veuillez nous en excuser.

Mariages

Nicolas PLAGNE et Flora GRIVEL
Jonathan GARCIA et Anna ZANIN
Christophe RODRIGUEZ et Maria METALNIKOFF
Mickaël PASQUINI et Kelly BECK
Franck COLLIN et Emmanuelle BERTRI
Clément MAUREL et Sandy VALERIAN
Mathieu KOLASINSKI et Alexandra COLLETTI
Arnaud FERTELLE et Océane ASTIC
Lucas BOVYN et Oriane ARTUFEL
Florent BÉDEL et Anaïs JOLIOT
Josselin BARON et Léa BORGETTO
Serge RANDRIAMARO et Jennifer FREISMUTH

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 04 98 01 62 66

SOS Médecin : 04.94.14.33.33



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC
L'APPLICATION CITOYENNE

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



France Services
Proche de vous au quotidien

Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

Françoise LEBROCHER nous parle de sa famille et nous livre les souvenirs de sa jeunesse passée au centre-ville de La Crau.

Mon arrière-grand-père Guiseppe DI NUCCI, originaire de la ville de Formia (province du Latium en Italie), est arrivé à La Crau à la fin des années 1890. Il ne parlait alors pas le Français, et lorsque, installé sur un banc de la place des boules, il lisait le journal, des passants lui demandaient « Alors, Guiseppe, les nouvelles sont bonnes ? », il répondait invariablement « Si, si, va bene ! ». Une anecdote est restée dans la famille, à propos d'une fois où la personne à qui il répondit remarqua que, ce jour-là, mon grand-père tenait son journal à l'envers !

Pour revenir à une époque plus récente, j'ai passé ma jeunesse dans le petit appartement que ma famille louait à Eva BONNIFAY, dans la rue d'Hyères. Il était situé à l'angle de cette rue et de la rue de la Liberté, au-dessus du salon de coiffure de Reine ASTESANO. Mon frère et ma sœur y sont nés, accouchés par Madame ROCCA, tandis que moi, plus jeune de quelques années, je suis née à Hyères, à la clinique de l'Espérance, comme les enfants de mon âge. Nous vivions donc à cinq personnes dans cet appartement qui ne comptait que trois pièces pas bien grandes : la cuisine-salle à manger-salon, puis la chambre des parents qui servait également d'atelier de couture, et celle des enfants où mon frère, ma sœur et moi disposions de trois lits qui en occupaient une bonne partie de la surface. Il n'y avait pas de salle de bain, nous nous lavions devant la pile avec un gant de toilette, et les WC se trouvaient en dehors de l'appartement, au bas de l'escalier. Autant dire que ça n'était ni pratique ni confortable mais c'était fréquent à l'époque.

L'unique fenêtre de notre petite cuisine-salle à manger-salon donnait sur la rue de la Liberté et la placette située à l'angle de celle-ci avec la rue d'Hyères. Cet endroit servait de terrain de jeu aux enfants du quartier. Le soir après l'école, ou le jeudi, j'y retrouvais mes copines, Marianne, Marie-Hélène, une fillette appartenant à la famille BUGLIANI et quelques autres. Nous y passions de bons moments, jouant à la marelle, à la balle, à la corde à sauter, ou avec un cyclorameur... Entourée d'un muret en briques, la placette était ombragée par deux platanes, qui existent encore aujourd'hui, et dont pro-

fitaient les clients du magasin des Coopérateurs du Midi, qui a été remplacé depuis par un laboratoire d'analyses médicales.

Cette épicerie, tenue par Mado DUNAN, une amie de la famille, était une sorte de petit supermarché, car on y trouvait des articles n'ayant rien à voir avec l'alimentation. Installés près du muret qui bordait la place, deux bancs attendaient les passants. Près de l'un d'eux, collé au tronc d'un platane, se trouvait le coffre isotherme de Pascaline* (voir ci-contre). Elle y stockait les grosses barres de glace à rafraîchir qu'elle débitait à la scie pour fournir ses clients, dont la colonelle TOUCAS, parente avec le lieutenant qui a donné son nom à l'avenue du centre-ville. J'ai encore en mémoire sa mise soignée complétée par un « renard », accessoire vestimentaire constitué d'une vraie peau de renard comprenant parfois la tête de l'animal et ses pattes, porté autour du cou comme une écharpe. Je me souviens aussi du magnifique camée que le col de son chemisier laissait apparaître.



La placette située à l'angle des rues d'Hyères et de la Liberté vue depuis une fenêtre de l'appartement de Françoise. Les deux platanes en sont le seul vestige existant encore aujourd'hui. Au pied du premier se trouve le coffre isotherme de couleur blanche dans lequel Pascaline stockait la glace fournie par la société STEF. Il voisine avec les cadies à l'enseigne Coop et un banc en mauvais état.

* Un paragraphe tiré du livre « La Crau des origines à nos jours » évoquait l'activité de Pascaline :

Voici de quoi rafraîchir agréablement nos mémoires, chers lecteurs ! Qui ne se souvient de la saveur sans pareille, bien de chez nous, des « Glaces Marius » de nos spécialistes maison, qui opéraient à La Crau dans les années 50, et de Pascaline, arpentant les rues, été comme hiver, avec sa carriole pour vendre la glace à rafraîchir ?

Marius et Pascaline DELUCIS, couple fort sympathique et bien connu, avaient débuté leur activité pendant la guerre de 1939-1945, en pleine pénurie. Dès cette époque, ils commencèrent à fabriquer leurs glaces à déguster qu'ils vendaient en se déplaçant à bord de triporteurs. Ils les confectionnaient avec du « raisiné » (sucre de raisin) qu'ils allaient chercher à la distillerie La Varoise, et du lait de brebis ou du lait en poudre. C'est ce raisiné dont on sucrat la glace, qui donnait à celle-ci sa coloration rosée naturelle.

Dès 1942, M et Mme DELUCIS étendirent la gamme de leurs parfums (vanille, moka, tutti-frutti, etc.). Plus tard, ils fabriquèrent leurs cornets eux-mêmes. Leurs ventes ne se limitaient pas à La Crau : Marius se déplaçait aussi dans le haut Var à l'occasion des fêtes traditionnelles de villages. Arrivé là-bas, il sortait son tricycle du véhicule et restait sur place tout le temps de la fête...

Quant à Pascaline, elle s'occupait plus particulièrement de vendre la glace à rafraîchir. Elle mena cette activité pendant plus d'une quinzaine d'années, de 1942 jusqu'à la fin des années 1960, période à laquelle les réfrigérateurs étaient déjà largement répandus. Toute l'année, elle partait aux premières heures du jour – au moment où les commerçants ouvraient leurs boutiques – avec sa carriole chargée de blocs de glace que lui fournissait et lui débitait la STEF à Toulon. Elle approvisionnait surtout les bars, les épicerie, et certains particuliers. Elle découpait la glace à la demande à l'aide d'une hache dentée spéciale.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

du 28 au 2 octobre

Lundi

- Salade verte **BIO**
- Céleri rémoulade*
- Blanquette de colin
- Riz **BIO**
- Flan au chocolat
- Crème dessert caramel*

Mardi Menu végétarien

- Salade de pois chiches
- Salade de pommes de terre*
- Omelette nature
- Haricots verts **BIO**
- Saint-Paulin / Fondu Président*
- Raisin blanc **BIO** / Poire*

Mercredi (JIS)

- Salade verte aux fines herbes
- Filet de colin meunière au citron
- Printanière de légumes
- Yaourt nature sucré **BIO**

Jeudi

- Coquillettes sauce fromagère au jambon
- Brie / Mimolette*
- Pomme Golden **BIO** / Ananas*

Vendredi

- Chou blanc vinaigrette
- Concombre vinaigrette*
- Sauté de bœuf à la provençale **LR**
- Carottes persillées
- Cantal / Coulommiers*
- Donut

du 5 au 9 octobre

Lundi

- Pâté de campagne **VF**
- Crêpe au fromage*
- Émincé de bœuf aux oignons **LR**
- Courgettes à la persillade **BIO**
- Brie / Munster*
- Banane **BIO** / Pomme Golden*

Mardi

- Champignons rémoulade
- Mâche et croûtons*
- Jambon blanc **LR**
- Chou-fleur béchamel **BIO**
- Petit moulu / Gouda*
- Gâteau au yaourt à la vanille **CHEF**

Mercredi (JIS)

- Poulet basquaise
- Semoule **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Raisin blanc **BIO**

Jeudi

- Velouté de carottes, coco curcuma
- Penne au saumon **BIO**
- Emmental râpé
- Ananas / Orange*

Vendredi Menu végétarien

- Salade verte, œuf dur et croûtons
- Coleslaw*
- Parmentier de lentilles corail et pommes de terre
- Fromage blanc et brisures de spéculoos / Fromage blanc à la mangue*

du 12 au 16 octobre

Lundi

- Salade de pois chiches / Taboulé*
- Filet de colin meunière et citron
- Haricots verts **BIO**
- Fromage frais nature
- Fromage frais aux fruits*
- Raisin blanc / Raisin noir*

Mardi Anim. Journée du goût

- Endives mimolette
- Sauté de porc au caramel
- Riz **BIO**
- Brownie aux noix **CHEF**

Mercredi (JIS)

- Cordon bleu
- Coquillettes **BIO**
- Gouda
- Melon vert

Jeudi Anim. Moyen Âge

- Frisée aux lardons
- Ragoût de pommes de terre et haricots blancs
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Gâteau aux marrons

Vendredi Menu végétarien

- Pizza au fromage
- Omelette **BIO**
- Petits pois saveur du midi
- Assortiment de fromages
- Fruits

du 19 au 23 octobre

VACANCES Accueil de Loisirs

Lundi

- Taboulé
- Cordon bleu
- Gratin de brocolis
- Melon jaune

Mardi

- Carottes râpées
- Sauté de dinde sauce crème **LR**
- Semoule **BIO**
- Fromage blanc et coulis de fruits rouges

Mercredi Menu végétarien

- Salade hollandaise
- Quiche au fromage
- Haricots verts **BIO**
- Riz au lait **CHEF**

Jeudi

- Concombre **BIO**
- Hachis parmentier **VF**
- Yaourt nature sucré **BIO**

Vendredi

- Filet de colin sauce citron
- Penne
- Camembert
- Orange **BIO**

du 26 au 30 octobre

VACANCES Accueil de Loisirs

Lundi

- Penne poivrons chèvre basilic
- Blanquette de veau **LR**
- Carottes braisées **BIO**
- Ananas **BIO**

Mardi Menu végétarien

- Salade hollandaise
- Omelette **BIO**
- Pommes grenailles au paprika
- Entremets à la vanille

Mercredi

- Pizza au fromage
- Rôti de porc au curry **LR**
- Gratin de chou-fleur
- Banane **BIO**

Jeudi

- Filet de colin meunière et citron
- Petits pois
- Edam
- Gâteau au yaourt à la vanille **CHEF**

Vendredi

- Carottes râpées vinaigrette agrumes **BIO**
- Penne à la bolognaise **VF**
- Yaourt nature sucré **BIO**

BIO Produit Bio 

LR Label Rouge 

VF Viande / Volaille Origine France  

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux